



RCS : SAINTES

Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00342

Numéro SIREN : 478 758 824

Nom ou dénomination : A TRI OHM

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2017 sous le numéro de dépôt 3270

SELARL PAYET - FILLOUX Associés
30 Rue Marcelin Berthelot
BP 20036
17100 SAINTES

Nos références : YMY

SAINTES, le 31 Août 2017

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 478 758 824
Numéro de gestion : 2004 B 00342

Forme juridique : Société par actions simplifiée
Dénomination : A TRI OHM
Adresse : 8, RUE des Fougères
Zone Industrielle de l'Ormeau de
17100 SAINTES

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de SAINTES, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 3270
Date du dépôt : 17/08/2017

Exercice clôturé le : 31/12/2016
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,



Déposé le 17 AOUT 2017
N° RCS 041342
N° de dépôt 370

A TRI OHM
Société par actions simplifiée
Capital : 8 100 euros
Siège social : 8 rue des Fougères
ZI de l'Ormeau de Pied
17100 SAINTES
478 758 824 RCS SAINTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 57 885 euros de la manière suivante :

- distribution de dividendes bruts :	33 372 euros
- au compte « autres réserves » :	24 513 euros

Ce compte est porté de 301 223 euros à 325 736 euros.

Soit une distribution de 103 euros par part sociale, qui sera assujettie à la contribution CSG RDS au taux de 15,5 %.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	0 euro	0 euro	0 euro
31/12/2014	0 euro	0 euro	0 euro
31/12/2013	0 euro	0 euro	0 euro

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



COMMISSAIRE AUX COMPTES
inscrit à la cour d'appel de Poitiers

EXPERT COMPTABLE
inscrit au tableau de l'ordre de la région de Poitiers

SAS A TRI OHM

Société par actions simplifiée au capital de 8 100 €
Siège Social : 8, rue des Fougères - 17100 – SAINTES
R.C.S. SAINTES - B. 478.758.824.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016



En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 juillet 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS A TRI OHM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité de Direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En l'application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Concernant les relations avec la société RI2 Electronique et EAS Productions, nous nous sommes assurés que les valeurs d'actifs des titres immobilisés ainsi que les engagements, sont justifiés ;
- Les autres appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre notre opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels pris dans leur ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux éventuelles prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Saujon, le 12 juin 2017
(en quatre originaux)



Florent MERIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 746	3 746		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	341 770		341 770	341 770
Autres titres immobilisés	345 516	3 746	341 770	341 770
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	975		975	412
Divers				
Disponibilités	85 864		85 864	67 993
Charges constatées d'avance	335		335	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	87 175		87 175	68 006
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	432 691	3 746	428 945	409 776

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 100	8 100
Réserve légale	810	810
Autres réserves	301 223	311 263
Résultat de l'exercice	57 885	10 352
TOTAL CAPITAUX PROPRES	368 018	330 545
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	51 739	73 585
Découverts et concours bancaires	17	27
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	51 756	73 591
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 839	2 454
Organismes sociaux	400	
Etat, Impôts sur les bénéfices	355	934
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 301	1 876
Dettes fiscales et sociales	3 056	2 910
TOTAL DETTES	60 927	79 231
TOTAL PASSIF	428 945	409 776


Florent MÉRIT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 voie des Érables - BP 36 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 06 99 05 - Fax 05 46 02 91 27
cfmerit@wanadoo.fr

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	73 280	118 560
Total	73 280	118 560
CONSUMATION MISES & MAT		
Autres achats & charges externes	7 158	3 577
Total	7 158	3 577
MARGE SUR MISES & MAT	66 122	114 983
CHARGES		
Salaires et Traitements	65 759	101 964
Autres charges	340	
Total	66 099	101 964
RESULTAT D'EXPLOITATION	23	13 019
Produits financiers	58 820	11
Charges financières	604	517
Résultat financier	58 216	-507
RESULTAT COURANT	58 240	12 512
Charges exceptionnelles		333
Résultat exceptionnel		-333
Impôts sur les bénéfices	355	1 827
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 885	10 352

fil
Florent MÉRIT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 voie des Erables - BP 36 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 06 99 05 - Fax 05 46 02 91 27
cfmerit@wanadoo.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A TRI OHM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 428 945 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 885 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.


Florent MÉRIT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 voie des Erables - BP 36 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 06 99 05 - Fax 05 46 02 91 27
cfmerit@wanadoo.fr

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 746			3 746
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	341 770			341 770
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	341 770			341 770
ACTIF IMMOBILISE	345 516			345 516

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 746			3 746
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	3 746			3 746

fd
Florent MÉRIT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 voie des Érables - BP 36 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 06 99 05 - Fax 05 46 02 91 27
cfm@wanadoo.fr

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 60 927 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17	17		
- à plus de 1 an à l'origine	51 739	22 034	29 706	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 839	5 839		
Dettes fiscales et sociales	3 056	3 056		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	275	275		
Produits constatés d'avance				
Total	60 927	31 221	29 706	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	21 825			
(**) Dont envers les associés	275			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 430
Intérêts courus à payer	17
Total	5 447

Florent MÉRIT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 voie des Érables - BP 36 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 06 99 05 - Fax 05 46 02 81 27
cfmerit@wanadoo.fr

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 311 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	975	975	
Capital souscrit - appelé, non versé	335	335	
Charges constatées d'avance			
Total	1 311	1 311	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 100,00 € décomposé en 324 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	335		
Total	335		


Florent MÉRIT
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 voie des Érables - BP 36 - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 06 99 05 - Fax 05 46 02 91 27
cfmerit@wanadoo.fr